

Vietnam - Réfugiés
- Refugees

c.3

UNE ÉPOPÉE DES TEMPS MODERNES

**L'HÉROÏQUE ET LAMENTABLE EXODE
D'UN MILLION DE RÉFUGIÉS DU NORD**

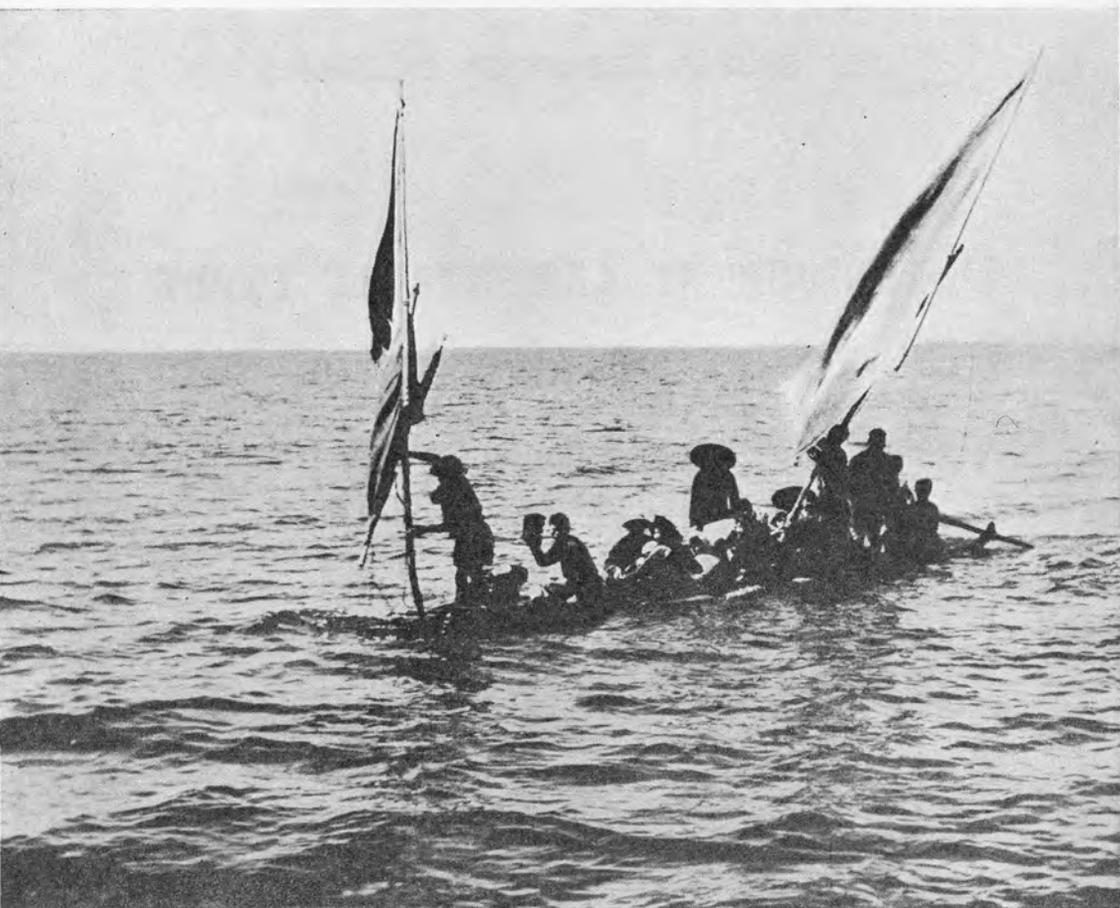
Édition Spéciale
publiée par la Revue Horizons
Saigon - Vietnam
1956



UNE ÉPOPÉE DES TEMPS MODERNES

**L'HÉROIQUE ET LAMENTABLE EXODE
D'UN MILLION DE RÉFUGIÉS DU NORD**

Fuyant l'esclavage communiste, des villages
entiers abandonnent tous leurs biens
pour aller vers la liberté



SUR DE FRÈLES RADEAUX, ILS FUIENT LES HORREURS DU COMMUNISME

UNE ÉPOPÉE DES TEMPS MODERNES

**L'HÉROIQUE ET LAMENTABLE EXODE
D'UN MILLION DE RÉFUGIÉS DU NORD**

Fuyant l'esclavage communiste, des villages
entiers abandonnent tous leurs biens
pour aller vers la liberté

Le 21 juillet 1954, les représentants du Viêt-Công (Viêt-Minh communistes) signaient à Genève l'armistice qui mettait fin à sept années de guerre civile. Ils acceptaient, du même coup, de laisser partir librement ceux qui refuseraient de subir le régime qui allait être mis en vigueur au Nord du 17^e parallèle. Sans doute, en acceptant cette clause des accords, ne se doutaient-ils pas de l'immense mouvement qui allait diriger vers le Sud, terre de liberté, des hommes, des femmes, des vieillards, des enfants, prêts à tout sacrifier pour ne pas se courber sous l'effroyable joug communiste. Leur signature n'en était pas moins un engagement solennel. On verra ce qu'il en fut.

Quant à l'histoire de ces réfugiés qui, à la pensée d'être contraints de vivre sous la loi Viêt-Công, quittèrent tout ce qu'ils possédaient pour ne pas tomber dans le plus misérable esclavage, elle est faite d'une longue suite d'épreuves dont ce qui suit ne pourra donner qu'une faible idée. Mais ceux qui portaient, renonçant aux humbles trésors — une paillote, un champ, un buffle ; peu de chose, mais qui, pour eux, était tout — du foyer ancestral, auraient volontiers



UNE VUE DU GRAND PORT DE LA LIBERTÉ AVEC SES CAMIONS
ET SES GRUES : SAIGON

subi des souffrances encore plus rudes pour réaliser leur dessein. C'est qu'ils étaient poussés par ce qui est le plus cher au cœur de tout homme : le besoin de vivre libres et en paix. Un sentiment plus noble, encore, pour beaucoup d'entre eux, s'ajoutait à cela : catholiques, bouddhistes ou protestants, ils désiraient pratiquer leur religion et n'ignoraient pas que le communisme athée est l'ennemi juré de toute foi. Mais, cette histoire, c'est encore le plus terrible réquisitoire que l'Histoire retiendra contre les signataires parjures des accords de Genève. C'est une longue suite de promesses violées, de mensonges, de menaces, de représailles, de mesures iniques prises, en violation flagrante de la parole donnée, pour tenter d'endiguer ce flot de réfugiés. Chaque image de ce film cruel est une nouvelle preuve de la mauvaise foi des Viêt-Công.

Et pourtant, malgré les menaces, malgré les souffrances, malgré les périls de toute sorte à affronter, malgré les efforts désespérés des Viêt-Công et leur opposition brutale, le nombre des réfugiés devait atteindre, en quelques semaines, plus d'un million, si bien que cet exode reste, à ce jour, le plus extraordinaire mouvement de population des temps modernes qui en ont, pourtant, vu beaucoup. Encore faut-il ajouter que, lorsque les Viêt-Công, effrayés, craignant

de voir le Nord Viêt-Nam se dépeupler entièrement, parvinrent, par la violence, à faire retomber derrière la frontière fictive du 17^e parallèle une lourde barrière d'acier, ils retenaient prisonniers des centaines de milliers de malheureux avides, eux aussi, de liberté, et qui n'avaient pas eu le temps de fuir. Combien sont-ils encore qui, s'ils n'étaient rivés à leur village par la plus rude poigne, abandonneraient allègrement leurs biens les plus précieux pour prendre, à leur tour, le chemin de la liberté !

Mais le régime de terreur qui les maintient contre leur gré sur le sol naguère aimé, aujourd'hui détesté, ne permet pas même qu'une plainte s'élève. C'est en silence qu'il faut souffrir, et prier, et, peut-être, espérer quand même. Cependant, sur la terre de liberté du Sud, ceux qui ont pu fuir à temps ont entrepris courageusement de bâtir une nouvelle existence. Tout en travaillant, ils songent à ceux qui, plus malheureux encore, sont restés en zone communiste. Eux aussi espèrent et prient, en attendant que vienne le jour où, dans la liberté retrouvée, le pays sera, de nouveau, unifié.

L'exode.

L'article 14-D de l'accord d'armistice signé à Genève stipule : « A partir de la date de mise en vigueur du présent accord, jusqu'au jour où le mouvement des troupes sera terminé, tous civils résidant dans un secteur contrôlé par l'une des parties, qui voudraient aller vivre en zone attribuée à l'autre partie, seront autorisés et aidés à s'y rendre par les autorités du secteur ». Le gouvernement du Président Ngô-dinh-Diêm — qui se refusa à apposer sa signature sur le document qui scindait en deux tronçons le territoire national — avait deux semaines d'existence quand fut mis en vigueur l'accord d'armistice qu'il rejetait solennellement et qui, au regard du Droit comme de la stricte équité, ne pouvait en aucune manière le contraindre. Déjà, par dizaines de milliers, les réfugiés refluaient vers Hanoi afin d'être évacués vers le Sud.

Il y avait parmi eux, bien entendu, les militaires de l'Armée nationale et leurs familles. Il y avait encore, parmi les représentants de bien d'autres professions, des fonctionnaires, des professeurs, des étudiants. Il y avait, enfin, des villageois, des fermiers, des artisans, des ouvriers, spécialisés ou non. On comptait, dans leurs rangs, des catholiques, des protestants. Et il y avait encore des familles appartenant aux minorités ethniques des marchés du Nord : Nung, Thai, Man et Meo.

Sans perdre une heure, le gouvernement fit face à la tâche énorme qui lui incombait soudain. Au prix d'un labeur acharné, de jour et de nuit, les plans d'évacuation des réfugiés furent établis dans le minimum de temps. Les marines et aviations française et américaine se dépensèrent sans compter pour aider à la bonne exécution de ces plans. Entre les points de transit du Nord et les centres d'accueil du Sud, les transports maritimes et aériens fonctionnèrent sans heurts, à un rythme accéléré. A leur arrivée, les réfugiés reçurent des vivres, des vêtements, de l'argent, des nattes, des couvertures de laine. On leur distribua encore, avec des bols de riz, des ustensiles de cuisine et du bois à feu. Il y eut, pour les tout-petits, du lait condensé, pour les malades, des médicaments, outre les vaccins et la poudre DDT. Le flot augmentait si rapidement que, pour n'être pas débordés, les responsables durent assumer un travail accablant. En septembre 1954, mois de pointe de l'exode, plus de 200.000 réfugiés furent accueillis dans le Sud.

En même temps, respectant scrupuleusement les clauses d'un accord qu'il n'avait pas signé et qui ne l'engageait point, le gouvernement du Président Ngô-dinh-Diêm aidait au transfert vers le Nord de 140.000 communistes, pour la plupart, des militaires et leurs

CHACUN N'EMPORTE QUE QUELQUES VÊTEMENTS MAIS DÉJÀ UN SOURIRE
DÉRIDE SON VISAGE



familles. On ne peut s'empêcher d'établir un parallèle entre cette attitude et la déloyauté des Viêt-Công qui, reniant leur propre signature, s'efforcèrent par tous les moyens, sans en excepter les plus violents, de faire obstacle au départ des réfugiés vers le Sud. C'est ainsi que des milliers de Vietnamiens durent renoncer à leur projet ou payèrent de leur vie une audacieuse tentative d'évasion, car c'en était une. La presse libre du monde entier a publié maints témoignages irrécusables et de nombreux récits qui illustrent tragiquement la mauvaise foi Viêt-Công et la volonté des Vietnamiens de vivre libres.

Témoignages.

L'article 21-a de l'accord d'armistice de Genève stipulait que tous les prisonniers, civils ou militaires fussent rendus à la liberté dans un délai de 30 jours à partir du cessez-le-feu, ce qui faisait expirer le délai le 26 août 1954. Quand, à la même date, la commission d'armistice fut mise en place, elle surprit les Viêt-Công en flagrant délit de violation de cette clause, car ils retenaient les prisonniers et empêchaient de nombreux Vietnamiens de quitter leur zone. Comment s'y prenaient-ils ? De bien des façons que ceux qui réussirent à fuir ont racontées.

En premier lieu, les autorités Viêt-Công interdisaient la vente des terres ou des maisons. En maints endroits, les routes étaient barrées. Nul ne pouvait, s'il était accompagné d'enfants, utiliser des moyens de transport vers l'extérieur. De la sorte, les familles ne pouvaient pratiquement pas se déplacer. D'autre part, on sait qu'il est impossible, au Nord Viêt-Nam, de parcourir une certaine distance sans avoir à franchir des rivières et des ruisseaux. Un groupe de réfugiés s'apprêtait-il à quitter un village, les ponts du voisinage étaient aussitôt détruits. Il était interdit aux bacs de transporter des réfugiés. Aucun réfugié, ou suspecté de l'être, n'était autorisé à emprunter l'une des barques qui, partant de plusieurs villages, suivent le fleuve jusqu'à Hanoi. Si une famille réussissait à prendre passage à bord d'une de ces embarcations, les fonctionnaires obligeaient les enfants à descendre. Des commerçants, qui ont réussi à partir sur une barque, ont été témoins de telles scènes, au cours desquelles un malheureux enfant, tiré de côté et d'autre par sa mère qui s'accrochait désespérément à lui et par un agent Viêt-Công qui voulait le séparer d'elle, hurlait de terreur, les jambes écartelées et le corps couvert de contusions.



LES RÉFUGIÉS ATTEIGNENT LE PORT DE LA LIBERTÉ : SAIGON

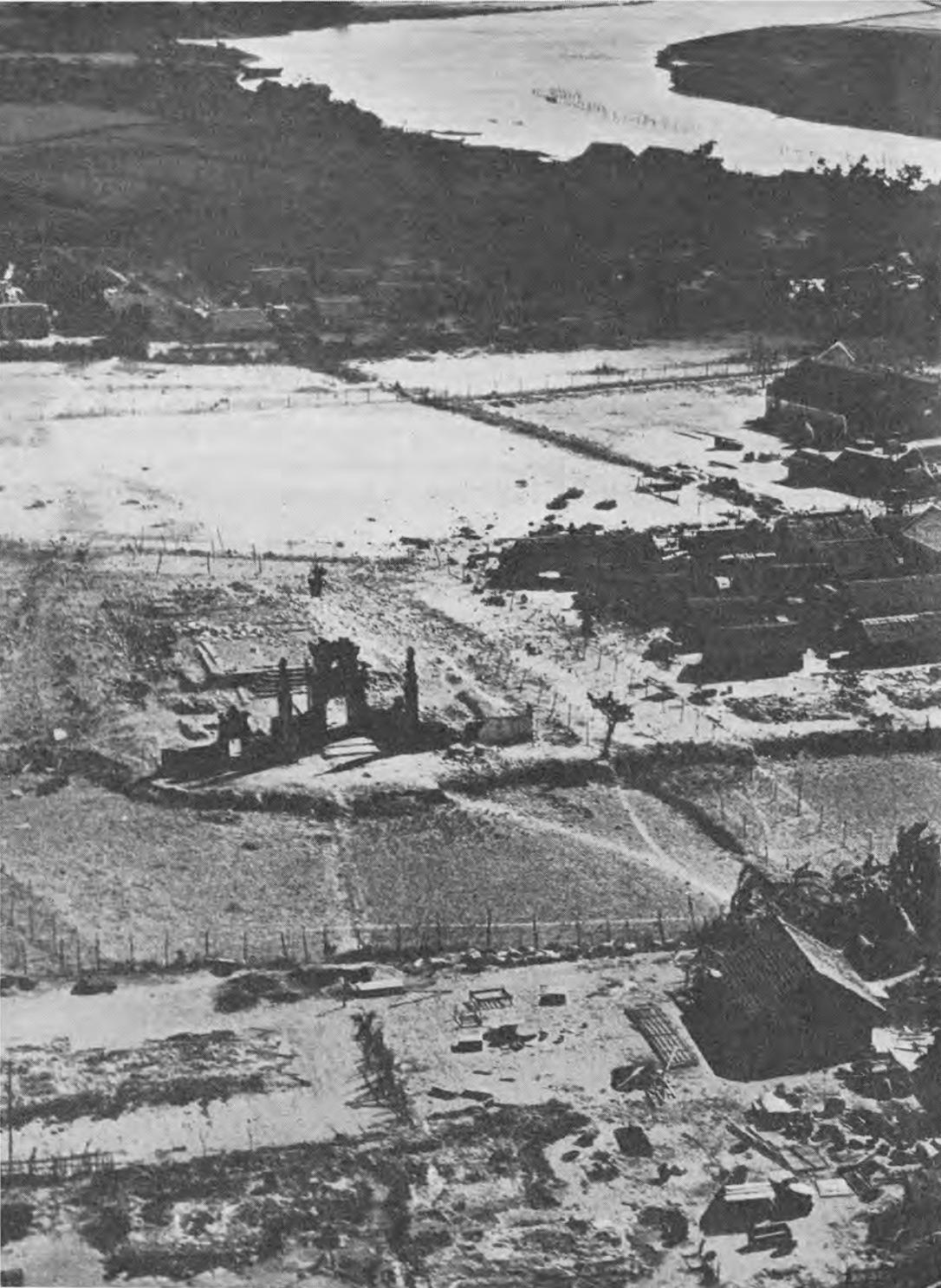
Quand les autorités Viêt-Công autorisaient le rassemblement dans un centre de transit des habitants désireux de se rendre dans le Sud, ils faisaient en sorte, par mille moyens, de leur rendre l'existence intenable. L'exemple le plus connu d'une telle façon de faire est celui de la région de Phat-Diêm où la radio Viêt-Công dut convenir, elle-même, que la situation était dramatique. Faute d'abris, les réfugiés devaient s'entasser dans des chambres minuscules, quand ce n'était pas dans une cour. On en logea plus d'une centaine dans la cave d'un théâtre. Retenus là pendant des mois, les malheureux, ayant bientôt épuisé leurs maigres ressources, durent, pour se procurer des vivres, vendre jusqu'à leurs vêtements. Des mères, trop affaiblies pour nourrir leurs bébés, devaient les alimenter avec de la soupe de riz. On ne s'étonnera pas que, dans de telles conditions, le choléra et la dysenterie, sans parler d'autres maladies, aient faite de terribles ravages, les communistes ne se souciant d'ailleurs pas de procurer aux réfugiés les soins médicaux et les remèdes que nécessitait leur état.

Ceux qui parvinrent à supporter ces privations et à franchir ces obstacles devaient affronter bientôt d'autres périls. C'étaient moins encore les tempêtes qui, souvent, renversaient leurs frêles embarcations que le feu des sentinelles Viêt-Công tirant sur quiconque s'éloignait du rivage. De nombreux réfugiés furent ainsi blessés ou tués en essayant d'atteindre les navires de transport qui croisaient au large, en dehors des eaux territoriales.

Les Viêt-Công se sont efforcés de faire croire que ceux qui fuyaient la zone rouge étaient exclusivement des vieillards ou des enfants. Rien n'est plus faux. La plupart, au contraire, étaient aptes au service militaire. Les récits de leur évasion, des obstacles qu'ils durent vaincre, des souffrances qu'ils endurèrent, des périls affrontés, sont profondément émouvants. En voici un, choisi au hasard parmi bien d'autres.

Une évasion.

« Je suis, raconte le héros de cette odyssée, originaire du village de Kim-Son, canton de Hai-Hau, dans la province de Ninh-Binh. Comme beaucoup d'autres villages, le nôtre, à la suite de l'évacuation des provinces méridionales du delta par le Corps expéditionnaire, se trouva soudain, et bien avant la signature des accords de Genève, sous le contrôle des Viêt-Công. Ceux-ci eurent donc tout le temps nécessaire pour installer dans cette région leurs services civils et



A TRAVERS LE 17^e PARALLÈLE ET SES RUINES.
ÉTAIT UN CENTRE ANIMÉ. MAINTENANT LA



AVANT LES ACCORDS DE GENÈVE CET ENDROIT
RIVIÈRE QUI SERPENTE DIVISE LES DEUX ZONES

militaires. En particulier, ils s'empressèrent de mettre en place les organismes de police et de sécurité. Après le départ des forces françaises et vietnamiennes, nous étions, en fait, condamnés à demeurer dans nos villages. Notre expérience de 1945-46 nous avait instruits sur les habitudes des Viêt-Công et nous ne doutions pas que nous eussions bientôt à subir de leur part les pires exactions.

« Nous eûmes bientôt constaté que, sauf de très rares exceptions, les fonctionnaires mis en place par le Viêt-Công n'étaient pas originaires de la province. Aussi notre résolution de quitter au plus vite une région désormais infestée de communistes fut-elle bientôt prise. Nous étions, faut-il le dire, de jour et de nuit, soumis à une surveillance rigoureuse. J'ajoute que les réunions et manifestations de propagande étaient si nombreuses qu'elles ne laissaient pratiquement pas de temps libre.

« Pour ajouter à ces difficultés, les autorités Viêt-Công procédèrent au recensement des personnes et des biens. Leur contrôle en était facilité ; notre projet en paraissait plus irréalisable. Mais chaque obstacle nouveau ne faisait qu'accroître notre détermination, bien loin de nous décourager. Prudemment, petit à petit, prétextant des besoins d'argent et le désir de ne pas nous endetter, nous commençâmes à vendre tout ce que nous possédions. Nous savions que des navires français et américains patrouillaient au large, hors des eaux territoriales, c'est-à-dire à bonne distance de la côte. Il ne pouvait être question de les rejoindre à la nage. Nous pûmes construire en grand secret des embarcations : sampans, petites jonques, radeaux munis de voiles de fortune. Nous répartîmes ensuite les familles en groupes d'évasion. Notre organisation une fois au point, il ne restait plus qu'à attendre l'occasion favorable.

« Par une nuit sans lune, profitant de ce que les Viêt-Công étaient retenus par leurs réunions, nous nous glissâmes hors du village et réussîmes à nous embarquer en silence. Mais nous n'étions encore qu'au début de notre aventure. Des vagues énormes retardaient notre navigation et semblaient devoir nous engloutir, tandis que, lentement, nous progressions vers le large, guidés par les rares lumières des navires qui attendaient. Plus heureux que beaucoup d'autres groupes de réfugiés, nous n'eûmes à déplorer aucun noyé et nous eûmes assez de chance pour ne pas attirer l'attention des sentinelles Viêt-Công. Nous arrivâmes enfin, sains et saufs, sans avoir essuyé le feu des Viêt-Công, à bord des navires. On nous hissa à bord, épuisés mais heureux. Les dés étaient jetés. Bientôt après, nous voguions vers le Sud, vers une vie nouvelle ».

La barrière s'abaisse.

Quand le dernier soldat Viêt-Công eut franchi le rideau de bambou pour regagner la zone Nord — sans que, bien entendu, il fût fait mention de ceux qui restaient sur place pour former la cinquième colonne — les Viêt-Công stoppèrent brutalement tout départ de réfugiés vers le Sud. Cependant, les accords de Genève prévoyaient expressément le passage d'une zone à l'autre de ceux qui, même après l'expiration du délai, souhaiteraient être transplantés, sous l'égide et avec l'aide de la commission internationale de contrôle. Pour ne pas appliquer cette clause des accords d'armistice, les Viêt-Công firent preuve d'une diabolique habileté et mirent en œuvre des moyens aussi variés et ingénieux que féroces. En fait, depuis la

DISTRIBUTION DES PREMIERS SECOURS AUX RÉFUGIÉS



fin de l'exode massif, les seuls réfugiés qui aient franchi la ligne de démarcation l'ont fait à leurs risques et périls, au prix de difficultés inouïes, en cachette des Viêt-Công.

De son côté c'est vainement que le gouvernement du Président Ngo-dinh-Diêm s'efforça de faciliter le passage des ouvriers saisonniers venus travailler dans le Sud et qui désiraient rentrer chez eux pour l'hiver. Prétextant que c'étaient des espions, les autorités Viêt-Công refusèrent obstinément de les accueillir.

Nul ne peut savoir combien de Vietnamiens du Nord se réfugièrent, aujourd'hui encore, en zone Sud, s'ils en avaient la possibilité. Ceux qui tentent de fuir savent qu'ils risquent leur vie. Plusieurs l'ont tenté, cependant. Rares sont ceux qui ont réussi.

La réimplantation.

Les réfugiés, on l'a dit, arrivaient dans le Sud, à un rythme qui atteignit 6 et même 7.000 personnes par jour. C'est dire les difficultés qu'il fallut vaincre pour organiser leur accueil et subvenir à leurs besoins, au moins immédiats. A tous, néanmoins, le gouvernement put fournir de l'eau, des vivres, de l'argent, un abri. Ce furent d'abord des abris précaires, en attendant que fussent édifiés des logements permanents.

Il y eut, pourtant, des cas navrants. Les premiers réfugiés durent être entassés dans des conditions presque aussi misérables que dans certains centres de transit du Nord. Les Saïgonnais n'ont pas oublié le pitoyable spectacle de ceux de ces malheureux qui, par centaines, vivaient au Théâtre municipal, dans la misère et la saleté. La commission des réfugiés, enfin alertée, mit fin à cet état de choses et les fit héberger dans un camp de construction récente, hors de la ville.

Peu à peu, grâce à un travail méthodique, chacun fut classé et installé en fonction de ses aptitudes et de ses désirs. Les ouvriers spécialisés ou artisans : forgerons, cordonniers, tisserands, furent logés là où ils pouvaient exercer leur état dans les conditions les plus avantageuses pour eux-mêmes et pour la communauté. D'autres reçurent une nouvelle formation et devinrent potiers, maçons, briquetiers, etc... Les pêcheurs furent dirigés vers les villages de la côte. Les cultivateurs s'installèrent sur des terres abandonnées pendant la guerre. Par bonheur, le sol hospitalier du Sud Viêt-Nam est riche et fertile, et il ne manquait pas de terres en friche. D'aucuns

se remirent à la culture des rizières inondées, travail où ils excellent. On encouragea les autres à cultiver des terres non irriguées, sur les hauts plateaux. D'autres, encore, choisirent les régions forestières et se consacrèrent à l'abattage des arbres ou tentèrent de cultiver

BIEN QU'À MOITIÉ PARALYSÉE, CETTE VIEILLE FEMME EST HEUREUSE
D'AVOIR FUI LE TERRITOIRE COMMUNISTE



des clairières. Ces derniers furent, probablement, les moins favorisés, ne disposant pas, comme les riziculteurs, de maisons préfabriquées fournies par le gouvernement, tandis que pêcheurs et artisans, à mesure qu'ils étaient dotés d'instruments de travail, pouvaient entreprendre un travail immédiatement rémunérateur.

Quelque 350 nouveaux villages ont ainsi surgi sur le territoire de la République du Viêt-Nam libre. Ils sont, par les soins de la Commission des réfugiés, répartis en trois catégories : villages de fermiers, de pêcheurs, d'artisans. Les plus petits de ces villages hébergent entre 1.000 et 3.000 personnes ; de 5 à 7.000 vivent dans les plus grands. Mais, pour beaucoup d'entre eux, le terme de « nouveau » village est impropre car ils abritent, en fait, la population d'un village du Nord évacuée entièrement, avec son maire, ses notables, son bonze bouddhiste, son curé catholique ou son pasteur protestant. Leur premier soin est, le plus souvent, de rebâtir l'église, ou le temple, autour duquel viennent bientôt se grouper les habitations.

On a beaucoup parlé, entre autres, d'une région de réimplantation dont la population est constituée, en majeure partie, par des réfugiés du Nord : c'est la région de Cai-San, située au Sud-Ouest de Saïgon, entre les villes de Can-Tho, sur le Mékong et Rach-Gia, sur le Golfe du Siam. Dans cette région de 160.000 hectares, abandonnée pendant la guerre, sous le contrôle du gouvernement, ont surgi 16 nouveaux villages qui abritent, dès maintenant 42.000 personnes, sur les 100.000 dont l'installation est prévue. Les habitants ont, eux-mêmes, creusé 17 nouveaux canaux totalisant une longueur de 500 kilomètres. Pour labourer le sol, on a amené des tracteurs, remorquant des charrues à disques multiples. Il est prévu que d'ici trois ans la production aura atteint son rendement maximum, en même temps que les cultures d'appoint et l'élevage de poissons. Grâce au travail des réfugiés, la région de Cai-San pourra alors fournir à l'économie nationale une contribution importante.

La réimplantation dans d'autres régions ne contribuera pas moins heureusement au développement de la République du Viêt-Nam libre, dès que sera achevée l'installation de la totalité des réfugiés. On prévoit même la possibilité de nouvelles extensions et les experts de la Commission des réfugiés estiment qu'un deuxième million de réfugiés pourrait encore être aisément accueilli et trouver du travail, si les Viêt-Công — ce qui est, malheureusement, improbable — autorisaient le départ de ceux qui souhaitent encore chercher asile sur une terre de liberté.



LES NOUVELLES HABITATIONS DES RÉFUGIÉS QUI S'ÉTENDENT A PERTE DE VUE
A CAI-SAN

A Cai-San comme ailleurs, la réimplantation des réfugiés s'est effectuée avec l'aide de représentants du gouvernement. Ceux-ci font périodiquement des rapports sur l'état de la population et les progrès réalisés. Ces rapports comportent nombre de renseignements intéressants concernant, notamment : la construction de routes, de ponts, de canaux, de bâtiments communaux ; la superficie des terres labourées ; le travail des buffles et autres animaux domestiques ; les instruments aratoires, les engrais, semences, arbres fruitiers, l'outillage et les instruments de travail pour les artisans ; les engins et embarcations de pêche ; la situation piscicole des étangs, rivières et canaux ; le matériel et équipement pour la production du « nuocmam », saumure d'un usage domestique courant dans l'alimentation familiale ; le matériel de transport, le mobilier, etc...

De nombreux organismes nationaux, étrangers ou internationaux ont voulu participer à la grande œuvre humaine d'aide aux réfugiés. On doit citer, en particulier, ce que l'on a appelé « l'opération fraternité ». Elle fut organisée sur l'initiative de la Jeune

Chambre de Commerce des Philippines qui, en octobre 1954, envoya au Viêt-Nam une première équipe de médecins et d'infirmiers. D'autres équipes vinrent, ensuite, de Formose, de Thaïlande, de Malaisie, du Japon et des Philippines. D'autres organisations Jaycee de diverses parties du monde apportèrent également leur contribution par l'envoi de médicaments et de secours en argent.

L'Avenir.

L'intégration et la réimplantation d'un million de réfugiés sur le territoire d'un pays tel que le Sud Viêt-Nam ne vont pas sans poser de multiples problèmes ardues, si l'on tient compte de la nécessité de ne pas troubler l'équilibre économique et social du pays. Il n'est pas moins vrai que les réfugiés représentent, pour la Répu-

LE PRÉSIDENT NGO-DINH-DIÊM S'ENTRETIENT AVEC UNE VIEILLE PAYSANNE
DE LA CIRCONSCRIPTION



blique du Viêt-Nam libre, un appoint économique et politique important. Sur un sol dont une grande partie est encore inexploitée, ils peuvent participer à la grande tâche d'édification d'une nation démocratique puissante et prospère. Connaissant mieux que quiconque les dangers du communisme, ils peuvent apprécier la chance d'un nouveau départ sous l'égide d'un gouvernement démocratique. Aussi bien, le gouvernement du Président Ngô-dinh-Diêm veille constamment à ce que les réfugiés soient mis en mesure de contribuer à l'œuvre commune et de faire du Viêt-Nam un Etat moderne, apte à jouer son rôle sur la scène internationale, auprès des pays libres.

Telle est, résumée à grands traits, l'aventure de ce million de Vietnamiens qui ont fui le communisme pour aller vers une terre de liberté. On ne trouve pas, dans l'histoire contemporaine, un exemple plus extraordinaire de mouvement de population.

Et ce mouvement n'est pas terminé. Depuis que les Viêt-Công ont mis fin au départ des réfugiés, un petit nombre, seulement, a pu échapper à l'esclavage communiste. Mais ils sont innombrables, ceux qui, dans leurs villages du Nord, attendent encore une occasion propice pour fuir, à leur tour. Récemment encore, le 17 juillet 1956, Huê accueillait 31 réfugiés qui avaient réussi à tromper la surveillance Viêt-Công. Il n'est presque pas de semaine où des groupes semblables ne parviennent à franchir, par terre ou par mer, la ligne de démarcation. Ils perpétuent le témoignage irrécusable de milliers d'autres contre l'oppression du régime communiste et apportent la preuve du désir de tous ceux qui, l'ayant connue, veulent retrouver la liberté.

KIM LAI AN-QUAN
— ANCIENNEMENT —
IMPRIMERIE FRANÇAISE
D'OUTRE-MER — SAIGON
